

**Déclaration préalable CTUP**  
(Comité Technique Unique de Proximité)

Dijon le 14 Juin 2021

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTUP,

La CFDT alerte continuellement sur l'état de fragilité de notre direction, qu'elle considère être renforcée avec les projets de fusion et réorganisations des UTI.

A l'aube du projet de modernisation de l'établissement qui est désormais sur les rails mais sans connaître la destination finale, la CFDT demande que soit présenté en instance le programme de notre DT afin d'échanger sur ce projet impactant la DTGB.

Ainsi, les échanges pourront bénéficier à l'ensemble de la communauté de travail. Selon la direction, on va échanger dès juillet 2021, alors que les DT frontalières ont déjà avancé et à grands pas sur le sujet.

La CFDT a refusé de prendre part au vote au CHSCT sur le sujet Astreinte.

Pour rappel et depuis des mois (cf nos déclarations de décembre 2019), la CFDT avait demandé la clarification de l'organisation de l'astreinte du Nivernais-Yonne. Les travaux du groupe de travail ne sont pas remis en cause, mais ne répondent pas à notre demande initiale.

Une nouvelle fois le résultat ne reflète pas l'ensemble des échanges. Pour la CFDT, nous souhaitons apporter « notre pierre à l'édifice » mais les travaux du groupe de travail ne sont pas finalisés. Vous nous demandez de valider cette organisation ce jour, pour la CFDT nous resterons sur notre position. En effet comment valider un travail inachevé, incomplet, et ne tenant pas compte des remarques des participants.

De plus pour ce dossier il aurait été judicieux d'échanger avec les experts de maintenance recrutés pour ces tâches.

Nous sommes là dans la Cancel Culture, on déconstruit ce que la direction précédente voulait mettre en place.

La CFDT ne veut pas engager sa responsabilité, de par son vote, en cas de problème grave, qui pourrait survenir. (Comme les incidents de Courlon (2004 et 2018) ou Armeau (2008)).

Le dossier notamment sur le Nivernais-Yonne mériterait une analyse beaucoup plus fine et déconnecté du dossier d'ensemble ASTREINTE.

La CFDT avait interpellé la direction sur le suivi des travaux de Villeneuve-sur-Yonne et du dossier relatif au pont de Pont-sur-Yonne.

Pour Villeneuve nous avons reçu un POSTIT, début avril croyant à un poisson d'avril.

Sur Pont-sur-Yonne nous attendons des éclaircissements suite aux différents messages médiatiques.

La CFDT prendra ses responsabilités dans les prochains mois sur le suivi « des projets de modernisations ».

Les membres de la CFDT se réservent le droit de ne plus participer aux divers groupes de travail vu le manque de considération des remarques, propositions formulées, avis, expertises...

La CFDT préférera se consacrer encore plus à l'écoute et à l'accompagnements des divers personnels.

Nous vous remercions de votre attention.



**Cfdt:** VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**VOUS HÉSITEZ ENCORE ?**

**CONTACTEZ-NOUS !**

- Par mail : [cfdt@vnf.fr](mailto:cfdt@vnf.fr)
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : [www.elections-vnf.fr](http://www.elections-vnf.fr)